L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 9 NOVEMBRE 1890.

LE SOUFFLET.

C'était un jeune homme de vingt-neuf ans: Lucien Varnois. Il émerveillait ses amis par sa sagacité et sa compréhension de la société moderne.

—Le sentiment, disait-il avec conviction, ne produirait qu'erreur et déception, particulièrement dans la question du mariage. Le législateur n'y a vu qu'un "établissement" et il faut se ranger à son avis.

Or, prêchant d'exemple, il demanda et obtint la main d'une jeune personne dotée de 25,000 francs.

—Ce qui, au pouce moyen du 3 0[0, dit-il, donne environ 10,000 francs de rentes.

—Et comment est la jeune fille?

—Vous la verrez; plutôt bien.

—Et son caractère, son éducation, ses idées?

—Mon Dieu! je n'en sais pas grand'chose; nous nous sommes vus une dizaine de fois jusqu'ici, et j'imagine qu'elle aura pris soin de se montrer sous un jour favorable.

—Mais, vous l'aimes pas, Lucien?

—Aimer! aimer..... Qu'appelez-vous aimer?

Permettez-moi de vous répéter qu'il s'agit d'un "établissement!"

La personne qu'épousait Lucien Varnois atteignait sa vingtième année. Fille de commerçants retirés, elle ressemblait à la plupart des jeunes filles de son âge et de sa condition, quand elles ne sont ni affreuses ni idiotes. En sortant de la pension où ses parents l'avaient maintenue jusqu'à seize ans, elle savait n'avoir pas donner que la terre est ronde, que deux et deux font quatre et qu'Henri IV est mort. Destinée à devenir une ménagère, elle apprit ensuite de maman que "la soupe aux choux se fait dans la marmite; qu'un rôti réchauffé ne valut jamais rien, et que si le lapin aime être écorché vif, le lièvre préfère attendre". Ajoutez à cela qu'elle n'éprouvait aucun embarras à fabriquer de la pommade avec de la moëlle de bœuf.

Il va sans dire qu'un piano elle ne faisait pas plus de fausses notes qu'une autre: qu'elle chantait assez gentiment, pourvu qu'elle n'eut pas trop peur, et que bien peu de figures du cotillon lui restaient à apprendre.

Au demeurant, une bonne et brave enfant, d'esprit sage, de tenue fort correcte: frateche, bien portante, d'humeur égale, et tout plein jolie de jeunesse et de confiance, quand elle souriait. En un mot: la "demoiselle de bourgeoisie française" dans l'épanouissement de sa grâce inconsciente.—Entre nous: ce qu'il y a de mieux dans les deux mondes, ce qu'fournit les meilleures épouses et les meilleures mères. A vrai dire—puisque rien n'est parfait ici-bas!—elle s'appelait Agathe; mais ce n'était pas sa faute.

Peut être, en y réfléchissant, —car elle n'était point sotte,—eût-elle trouvé un peu étrange qu'on donnât 25,000 francs à un monsieur pour lui faire agréer le très précieux cadeau de sa personne. Bah! elle n'en chercha pas si long!

Papa et maman lui avaient demandé:

—N'est-ce tu point de répugnance, Agathe, à devenir la femme de ce monsieur qu'on nous a présenté l'autre soir à l'Opéra-Comique?

—Il me semble que non, papa.

—Eh bien! ma fille, tu l'épouseras dans six semaines, si d'ici là il ne survient nul empêchement.

Au bout de quinze jours de "cour," Lucien lui dit en confidence que s'il lui envoyait chaque matin un bouquet de six francs—l'un dans l'autre, à forfait, —elle devait en déduire qu'il l'aimait.

A quoi Agathe, préalablement autorisée par sa mère, répondit poliment:

—Moi aussi, monsieur.

La semaine suivante, le "futur" manifesta le grand désir qu'elle l'appelât par son nom de baptême. Ça la gêna beaucoup, et elle ne s'y rendit pas tout de suite; mais elle y arriva tout de même.

Enfin, cinq jours avant la cérémonie, Lucien lui demanda permission de l'embrasser, et, bien que ce fût prévu, la jeune fille s'estima bien hardie d'oser lui présenter son front.

Voilà tout le poème.

Autrefois, nos deux jeunes époux, en sortant de l'église, eussent présidé une tablée de parents et d'amis, après quoi on eût dansé jusqu'à l'aurore, et Lucien eût emmené Agathe dans un "chez eux" tant frais, tout neuf, pimpant, où personne n'eût pénétré avant elle.

Pitt!..... Bon, pour le "petit monde" à présent! La bénédiction reçue, au voyage, dare dare! Quinze heures de chemin de fer, pour prendre pied dans une chambre d'hôtel, qu'un malotru occupait l'heure d'avant, nid banal où les luxes vulgaires gardent l'empreinte de tous ceux qui s'y sont vautrés, laissant aux draperies l'âcre et rance senteur du cigare dont le bout inhabitué qu'il encore dans les cendres de la cheminée.

Il paraît que c'est mieux, je veux bien!

Quoi qu'il en soit, quand le jeune ménage se fut suffisamment unstanté à toute sorte de tables d'hôte, il revint.

Eh bien! voyez le phénomène! Ces deux innocens gens qui, trois mois avant, ne sa t pas qu'ils existassent, avaient si bien pris possession l'un de l'autre qu'ils étaient enchantés de s'appartenir. Le "moi" de chacun se fondait en un "nous" qui leur faisait une existence plus étroitement. L'amour, le timoux amour pleutard et rebâcheur, élégiaque et vantard, qui procède par exagération et montage de tête, n'était pour rien dans leur union. Pourtant ils ne se plaisaient qu'ensemble, et bras dessus, bras dessous, emboîtés de l'inaut à l'inaut, ils allaient dans la foule sans regarder rien ni personne, se parlant d'eux à eux; même quand ils ne se disaient rien.

Cet agréable état de choses durait, ma foi! depuis un an.

Un soir, Lucien, tout en taquinant les tisons, dit:

—Certes! je ne voudrais pas qu'un mot maisonnant m'échappât; mais, c'est égal, ton père est un peu filou, tout de même; convients-en!.....

Eh bien! si Lucien ne voulait pas qu'un mot maisonnant lui échappât, il n'avait pas de chance. Si "filou" n'eut pas maisonnant, c'est que je n'y entends rien. Je sais bien que le père d'Agathe, après avoir fait blanc de son bée, en disant qu'il donnait dot de 250,000 francs dont à sa fille, n'en versait toujours pas le premier sou. Mais il en fournissait des raisons, cet homme. Il aurait fallu qu'il vendît des valeurs en baisse et perdît gros pour réaliser la somme. D'ailleurs, il servait une espèce de pension au jeune ménage.

Bon! Mais ce n'était pas convenu. Ce qui était convenu, c'était le versement du capital.

—Bah! disait-il, ça se retrouvera après nous!

On n'est guère à court d'apparentes bonnes raisons pour innocenter les crocs-en-jambe qu'on donne à la stricte probité.

La jeunesse est bien jeune, se disait-il, et disait-il à d'autres. Une folie est bientôt faite..... Si le mari d'Agathe allait perdre ces argent, ruiner sa femme, qui est ma fille, mon enfant! C'est à moi qu'il est ma fille, mon enfant! C'est à moi d'y veiller. La prudence est la mère de la sûreté; c'est bien connu.

Tout ça, c'est bel et bon. Mais la vraie vérité, c'est qu'il était très pénible au bonhomme de se séparer de deux cent cinquante jolis mille francs. Ça ne se trouve pas sous le pied d'un cheval. Il les avait gagnés lui-même; c'est-à-dire qu'il avait fait travailler les autres à les lui acquérir. Mettez-vous à sa place!

Agathe l'eût souhaité. Hélas! elle n'y parvenait, quelque effort qu'elle fît. Et qu'elle avait gros cœur! Violent scrupule, pour un enfant respectueux et affectionné de porter un jugement sur un acte de son père. Elle s'en défendait. Par contre, il lui était difficile de condamner son mari sur toute la ligne. On lui refusait d'exécuter l'engagement contracté envers lui; n'était-il pas recevable à s'en plaindre? Il eût pu, il eût dû le faire autrement, c'est certain; ne fût-ce que par égard pour elle. Mais à tout considérer, les premiers torts n'étaient point de son côté.

Le débat ne se formulait pas clairement dans la conscience d'Agathe; car une bien autre peine, plus nette, plus vive, dominait.

—"Lucien m'a épousée pour ma dot!" pensait-elle.

C'était de la consternation, pour cette âme simple, naïve et croyante.

Elle pleurait toute seule. Puis en fierté la pousse à se retrancher dans un quant-à-soi glacial. Elle se reprit, s'agrita, répliqua vivement et, l'amour-propre s'en mêlant, elle mit le marché à la main, offrit de rompre.

—Pourquoi pas? Vous vouliez une femme et une dot. Il s'en faut de la meilleure moitié, je ne vous pas être complice du méconnaître que vous éprouvez.

A la fin, Lucien, agacé, riposta avec emportement:

—Eh! madame! Comme vous voudrez, après tout!.....

C'en est fait, le lien est rompu.

Pourquoi?.....

—Comme j'ai bien fait de garder la dot! se dit le beau-père en apprenant la brouille.

Eh! monsieur, qui donc l'a fait naître?

—Mais, chère madame, dit l'avoué, quand Agathe vint le trouver, on ne divorce pas si facilement que ça! Le consentement mutuel, l'incompatibilité d'humeur n'y suffisent pas.

—Que fant-il donc?

—Avoir à dire, et la jeune femme vît qu'un seul cas restait à son usage: "Sévices graves."

En rentrant, Agathe dit à son mari, du ton le plus tranquille:

—Il faut absolument que vous me frappiez devant témoins.

Lucien tressauta.

—Jamais de ma vie!

—Je vous en prie, monsieur. C'est indispensable. Vous ne pouvez vous y refuser. Il y va de votre délicatesse. Et si, à un moment,—bien court assurément!—j'ai pu vous être chère, permettez-moi d'en évoquer le souvenir pour réclamer cette complaisance. Il le faut, vous dis-je. Ma conscience crie. Je veux vous rendre votre liberté. Consentez..... pour moi, Lucien, je vous en conjure!.....

Mais je passerai pour un brutal, un goujat!

—Soyez tranquille, je me ferai si acariâtre, si agressive et détestable, que votre impatience s'expliquera de reste.

—Ta, ta, ta!..... Pas du tout!

Dès le chou! la voilà qui se fâchait tout rouge, se mettait en colère, récriminait, menaçant de tomber en syncope, parce qu'il refusait de la frapper, de la souffleter! Vraiment, il est des femmes singulièrement exigentes!

Mais elles sont tenaces aussi. Tant si bien que la vie commune devenant infernale, Lucien fléchit, balança à lui céder encore sur ce point.

—Décidément, vous le voulez, Agathe? Soit! je vous frapperai. Toutefois, convenons bien de nos faits. Précisons le moment du soufflet. Si vous le laissez à mon appréciation, je puis, en attendant trop, vous inciter involontairement à passer les bornes, m'emballer à mon tour, prendre mon rôle au sérieux et..... avoir la main lourde, ce que je regretterais de tous mon cœur.

—Mon ami! fit-elle. Attendez.....

Et, posément, comme s'il se fut agi d'établir le scénario d'une charade, une comédie de salon, elle combina, préparant, amenant "l'effet"—le "clou" —qui devait dénouer la situation.

Rien n'y manquait. Elle soignait la mise en scène. Elle arrêtait une "réplique" sur laquelle, lui:..... vlan!—pas bien fort, tu entends pas!—Quelle "réplique", voyons? Un mot, une insolence, une injure nécessairement. Rien pourtant qui entachât l'honneur. Non, quelque chose de méprisant; c'est assez. Certes, il y a du choix!

—Voulez vous: "Manant!" Préférez-vous: Paltoquet!

—Ça m'est égal. Le premier venu.

—Eh bien! "Paltoquet."

—Va pour "Paltoquet!....." Mais finissons-en, pour Dieu! Quand?

—Demain.

—A la bonne heure. Enfin! nous voilà donc redevenus d'accord!.....

Selon les conventions—le scénario—l'affaire" se passerait il à l'issue du dîner, parce que, à table, il aurait dû se lever, aller à s'e. Pas commode. Tandis qu'en prenant le café, dans le petit salon, ça irait tout seul.

Il fallait des témoins. Son père et sa mère furent conviés. Ils prendraient fait et cause; ou bien, ils tenteraient de "rabibocher" les parties. Ce n'est pas cela qui convenait. Mieux valaient des étrangers, des gens qui, par discrétion ou par égoïsme, se dispenseraient d'intervenir. Le terrain choisi, voilà le principal, pour qu'ils témoignassent ensuite, devant le juge.

Pas de difficulté. Un jeune ménage avec lequel on était en relations depuis peu, accepterait une invitation improvisée. Impatients, un filleul de Lucien était venu la veille, sans le rencontrer. Un petit mot le ferait accourir. C'est suffisant. Ce qu'ajouteraient les domestiques, au besoin, compléterait les preuves de mésintelligence habituelle.

Les voilà venus, les invités; bon appétit, bon visage; pas ombre de méfiance.

—Que vous êtes aimable d'avoir songé à nous!

—Asseyez vous donc.

—Que devenez vous?

—Ah! ma chère!.....

—Cher ami.....

Puis:

—Madame est servie.

Ça va bien jusque-là. A table ça ne va pas mal non plus. Agathe semble un peu distraite. Elle s'en aperçoit et réagit. Mais tout plaît nonveau qu'on apporte rapproche le moment psychologique, et son cœur se serre, se contracte, excitant le système nerveux. Malgré elle, malgré l'effort de résistance, malgré tout, une sorte de vertige fait défiler des souvenirs dans son esprit. Tous les aimables témoignonnages de son mariage se retracent en tableaux successifs, qui peu à peu s'éclairent, comme si un voile de deuil s'interposait.....

—Nous prenons le café au salon, n'est-ce pas, ma chère?

La question, posée par Lucien, ramena la malheureuse jeune femme à la réalité. Si pourtant elle se taisait?..... Si elle ne disait pas le mot convenu?.....

Si fait! Il fallait qu'elle le dît! Ah! ne croyez pas que ce fût l'amour-propre qui la détermînât! Non: la probité uniquement. Lucien se tenait pour frustré; pour une dupe. Et bien! à tout prix, au prix de sa vie gâchée, à elle, qu'il fut libéré de ce mariage décevant! Et bravement, mais, avec quelle envie de pleurer! elle dit le premier mot de la scène arrêtée la veille entre eux, comptant de réfléchir, suivant sa route en fermant moralement les yeux, comme un désespéré qui va se jeter à l'eau.

Docilement, Lucien lui donnait la réplique. A froid, elle jouait la susceptibilité, la colère entraînée. Enfin, le mot, le fameux mot arriva. Faisant un pas en avant, afin d'être à portée, elle le dit. Gare!

Non! son mari ne broncha pas. Ah ça! n'avait-il pas entendu? Oublîait-il son rôle? On bien n'osait-il pas? Ah! pardon! Trop tard pour reculer. Mlle répéta le mot avec plus d'insolence et de bravade, en ajouta un autre, puisqu'il se tenait coi. Puis, énervée au possible:

—Mais frappez-moi donc! cria-t-elle exaspérée, trépignant de rage; comme folle, à la supposition qu'il se moquait.

Et sur-le-champ, prompte que la pensée, s'abattit sur la joue de son mari!...

—Ah!..... firent les assistants.

Pour Agathe, le bruit de cette claque, l'exclamation qu'elle provoquait la rappelant brusquement à elle-même, elle prit conscience, immédiate, bouche béante, les yeux démesurément ouverts.

Pas longtemps! Car Lucien, se levant de son siège, lui saisit les épaules, et l'attira sur sa poitrine où elle éclata en sanglots, quoiqu'il l'embrassât sans s'arrêter que pour lui dire à l'oreille, entre chaque baiser:

—Ne pleure pas; je m'en fiche de la dot; je m'en fiche de l'argent! Que ton père le garde, le perde, le donne! C'est toi seule qui m'est chère; parce que toi, je t'aime; parce que toi, je t'adore!.....

Plus tard, quand on causait devant lui sur la question du mariage, si on lui demandait son avis, il concédait bien que le législateur n'y a vu qu'un "établissement."

—Toutefois, ajouta-t-il, le sentiment n'y fait pas mauvaise figure. Il a du bon, n'est-ce pas, Agathe?

EDOUARD CADOL.

L'OBLIGATION No 55,505.

Monsieur P.-P. Hurlut jeune, successeur de son père, est le plus avantageusement connu des herboristes du quartier Montorgueil.

Cet aimable titre de "jeune" dont il se pare à un point de vue exclusivement commercial, pour faire naître des idées erronées sur son état-civil, nous constaterons qu'il a doublé, à toutes voiles, le cap de la cinquantaine.

Il est Hurlut jeune à perpétuité.

C'est, d'ailleurs, plus et mieux qu'un herboriste ordinaire. C'est un inventeur. L'humanité lui est redevable d'un produit pharmaceutique encore peu connu et destiné à un usage intime que le titre précise avec une discrétion de haute convenance: "la *Malvaline*, au sau lénitif de mauves."

La "Malvaline" a valu à son préparateur de précieux témoignages de reconnaissance, notamment de la part d'un des membres éminents de l'Académie des sciences morales; mais pour lancer un produit de ce genre à grand renfort de publicité, il faut beaucoup d'argent, et M. Hurlut n'en avait guère, le commerce des plantes médicinales étant plus aromatique que lucratif

—Ah! disait-il un jour à sa blanchisseuse, Mme veuve Gémisson, qui lui rapportait son linge, si je pouvais emprunter vingt-cinq mille francs pour lancer ma "Malvaline", je rendrai cinquante mille avant un an à mon heureux prêteur!

Ça serait un bel intérêt, fit judicieusement observer Mme Gémisson; mais l'argent se prête difficilement: on a tant de mal à le gagner!..... Ainsi moi, tel que vous me voyez, monsieur Hurlut, vous savez si je trime depuis la mort de mon pauvre défunt, qu'il y a tantôt quelque chose comme dix ans!... Eh bien! savez-vous ce que j'ai pu mettre de côté depuis tout ce temps-là?

Hurlut fit un geste de réserve polie indiquant qu'il ne se permettrait pas, par discrétion, d'indiquer un chiffre.

—Non, voyez-vous, monsieur Hurlut, ce n'est pas croyable, ce qu'une femme qui veut rester honnête a de mal à gagner sa vie!..... Vous me croirez, si vous voulez, mais avec mes trois filles à ma charge, je n'ai pu économiser que cinq cents francs!.....

—Une poire pour la soif, comme dit Chateaubriand.

—Avec ça, j'ai acheté une obligation de la Ville de Paris 1865..... Il y a toujours bien quelqu'un qui gagne, pas vrai

—Oui, répondit philosophiquement l'herboriste; seulement, c'est toujours un autre!

—Bah! tant pis; on a l'espoir, et puis, j'ai un si beau numéro: 55,505!

—Il ne sera pas gagnant! soit beau, madame Gémisson, il faut surtout qu'il soit bon: là est la question, comme disait Lamennais.

II

Quelques mois après cet entretien mémorable, M. Hurlut, parcourant distraitement son journal, remarqua le tableau d'un tirage d'Obligations de la Ville de Paris 1865, et il put à peine mettre son cœur en surprise en constatant que l'Obligation No 55.505 était remboursable à cent cinquante mille francs:

—Le numéro de Madame Gémisson!

O caprice de la Fortune! Hurlut en fut ébloui. Certes, au taux actuel de l'argent, cent cinquante mille francs ne représentent plus l'aisance, même aux yeux d'un homme qui a toujours vécu dans le commerce des plantes médicinales; mais quel levier puissant pour lancer la "Malvaline" et la répandre en ondes émollientes sur le monde rassériné!

Mme veuve Gémisson repassait à tour de bras dans sa boutique de la rue du Petit-Lion, au milieu de ses trois filles décharnées qu'on ne pouvait appeler ni les trois Grâces, ni les trois "graves".

Quand Hurlut se présenta et lui demanda la faveur d'un entretien particulier qui lui fut aussitôt octroyé dans l'arrière-boutique.

La mise recherchée d'Hurlut impressionna favorablement la veuve Gémisson, qui, le voyant sourire dans ce tête-à-tête, d'un air émerillonné, se demandait ce que lui voulait cet herboriste et sur quelle herbe il avait marché.

Après un court préambule, il entra en matière, parla des amertumes de la vie solitaire, par opposition aux joies pures de la famille, célébra les attraits extérieurs de Mme Gémisson ainsi que ses vertus privées, et, finalement, il demanda à la blanchisseuse stupéfaite l'honneur de lui offrir son nom sous la garantie du mariage du deuxième arrondissement.

—C'est une idée que je caresse depuis bien longtemps, madame Gémisson, ajouta-t-il d'un ton pénétré. Nous avons les mêmes idées sur bien des choses; vous êtes une ménagère incomparable, vous aimez l'ornement et la consolation de mon foyer désert. Mon petit commerce ne va pas trop mal: que serait-ce si j'étais secondé par une compagne telle que vous! Et, d'ailleurs, je n'ai jamais oublié ce mot si juste de M. Scribe: "Malheur à l'homme seul!"

Mme Gémisson, qui avait déjà vu fleurir, elle aussi, son cinquantième printemps, n'avait jamais été jolie, mais elle portait coquettement sur le menton et sur les joues un certain nombre de vertes couvertures de petits bouquets de poils qu'elle jugeait provocants; en outre, elle attribuait à ses yeux, d'un jaune d'ailleurs peu commun, un attrait exceptionnel.

Elle minauda.

Faiblement, langoureusement, elle se défendit, alléguant sa surprise. Elle n'était plus, disait-elle, de première jeunesse, et n'avait pas songé à se remarier. N'avait elle pas trois grandes "filettes", dans l'année "marchait sur ses vingt ans"? C'était là le seul bien qu'elle pût apporter à son mari. Lourde charge que quatre femmes pour un seul herboriste!

Hurlut se montra chevaleresque. Il avait réponse à tout. Mme Gémisson avait trois filles? Tant mieux! sa famille se trouverait ainsi toute formée. Point d'argent. L'argent ne fait pas le bonheur, "comme dit Boileau!" et on ne pourrait pas, du moins, l'accuser de ne pas avoir pris sa femme pour elle-même!

Tout en se répandant en protestations passionnées, un doute terrible l'étreignait: il se demandait si, par malheur, la veuve n'aurait pas vendu sa précieuse Obligation.

Afin de s'en assurer, il reprit gaiement:

—Et puis, d'ailleurs, vous dites que vous n'avez rien..... Vous avez cinq cents francs; c'est encore cinq cents francs de trop, car je vous voudrais tout à fait sans argent!..... Vous seule, et c'est assez! suivant le mot charmant de Molière.

—Ah! vous parlez vous parlez de ma pauvre Obligation de la ville de Paris, mon numéro 55,505! ît la veuve..... Il n'y a pas de danger qu'il sorte, ce numéro là!

Le cœur de Hurlut jeune bâtit violemment. Elle avait toujours le titre bienheureux et il n'y avait pas de doute possible: c'était bien le numéro 55,505! Ne se fiant pas aux renseignements d'un journal et redoutant une erreur typographique, l'herboriste était parti pour le bureau de l'Hôtel de Ville, où la sortie de la bienheureuse Obligation lui avait été confirmée.

Transporté d'allégresse, il brusqua les choses. A quoi bon perdre du temps? Ne se connaissait-on pas depuis de longues années? Il régla vivement tous les détails du mariage, qui devait être célébré dans les plus brefs délais. La veuve céderait immédiatement son atelier de repassage.

Hurlut se montra à la fois persuasif et tendre:

—A bientôt! s'écria-t-il enfin en prenant congé de sa future—future épouse!—nous sommes faits l'un pour l'autre, et comme l'a si bien dit Victor Hugo:

Il fait des époux assortis
Dans les liens du mariage!

III

Le mariage de M. Pierre-Prudent Philibert Hurlut jeune, négociant, avec Mme veuve Catherine Gémisson, née Grandjeanbon "de l'ancienne noblesse", fut célébré avec une simplicité de bon goût.

Hurlut jeune était rayonnant. Il avait mené cette affaire tambour battant. Si la veuve était prête l'éveil, si elle avait au que le lendemain, il demandât, elle n'eût pu hésiter; elle eût été circonvenue de toutes parts; ses trois filles elles-mêmes, qui rivalisaient de laideur, l'auraient sommée de les doter et de les marier. Mais tout avait marché à souhait. Le lendemain, Hurlut s'y était pris si adroitement que la veuve Gémisson n'avait pas eu besoin de vendre son Obligation; il lui avait fait accepter une somme de 1,000 francs, destinée à couvrir les dépenses nuptiales, ne voulant pas, disait-il, que cette Obligation, noble fruit des sueurs de sa future compagne, fût remise en circulation:

—Ce titre, avait il ajouté poétiquement, est votre titre de gloire; gardons-le comme un petit trésor de famille.

Peut être même parla t il de le faire encadrer.

Bref, ce galant homme avait été parfait de désintéressement, et maintenant tout était fini: le mariage était consommé.

Les trois demoiselles Gémisson, groupées autour de leur tendre mère, allaient animer, ainsi qu'elle, le foyer de l'herboriste, devenu leur second père.

Ce dernier avait entrevu la fameuse Obligation pendant l'emménagement de sa moitié; du coin de l'œil, il avait caressé ce merveilleux papier, symbole de sa fortune:

—O douce "Malvaline"! se disait il, rêve de ma vie, tu deviens enfin une réalité!

Mais il connaissait la réserve qu'un homme de goût doit apporter vis-à-vis des femmes dans les questions d'argent.

Pourtant, le lendemain de ses noces, n'y pouvant plus tenir, il regarda tendrement sa compagne et, avec un sourire ineffable:

—Si vous savez ce que j'ai rêvé cette nuit pendant les courts instants de mon repos!.....

—Voyons, qu'avez vous rêvé? demanda Mme Hurlut, en découvrant dans un doux vourire les quatre dents qui lui restaient.

—Que notre Obligation de la Ville de Paris était sortie avec une grosse prime.....

L'épousée eut un pâle sourire:

—Pas bêtes! murmura elle d'un ton désabusé.

Hurlut lui tapotait les mains, comme on fait à une petite fille bien sage:

—Eh! eh! ajouta t il finement, on ne sait pas..... J'ai fait bien d'autres rêves qui se sont réalisés!

Une confidence vraie illuminait ses petits yeux bêtes.

—Bah! reprit Mme Hurlut, dernièrement, j'ai eu une fièvre chaude, mais si j'en a été que pas..... Figurez-vous que mon numéro 55.505 est sorti avec le gros lot..... Seulement, c'était un tirage des Obligations de 1865.

—Eh bien!.....

—Eh bien! la mienne est de 1875! Je me trompe toujours d'année!

F. P.-P. Hurlut jeune sentit la terre s'entr'ouvrir sous pieds.

Pâle, d'un pas machinal, il alla prendre dans l'armoire où elle reposait saintement, l'Obligation prestigieuse et en tête de laquelle il lut avec terreur: *Ville de Paris,—Emprunt municipal de 1875!!!*

Il faillit tomber en syncope.

Tout son échafaudage de gloire et de fortune s'écroulait sur lui et l'écrasait.

Sa vue se brouillait, et la "Malvaline", pareille à un grand oiseau d'or, semblait fuir dans le lointain, en poussant des cris plaintifs.

Il fut tiré de sa torpeur par une douce caresse, et il entendit, comme dans un songe, une voix douce de l'ex-veuve Gémisson qui murmurait tendrement:

—A quoi pensez vous donc!..... Allons, venez..... Laissons ces enfantillages!..... Vous avez bien raison quand vous me rappeliez que l'argent ne fait pas le bonheur, comme l'a si bien dit..... A propos, qui donc l'a dit, dites, mon chéri?

LOUIS COUDURIER.

BULLETIN FINANCIER.

Samedi, 8 novembre 1890.

COMPTOIRS D'ESCHANGES (CLEARING HOUSES) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine.....	$1,869,846 00	$949,961 00
Tout ça, c'est bel et bon. Mais la vraie vérité, c'est qu'il était très pénible au bonhomme de se séparer de deux cent cinquante jolis mille francs. Ça ne se trouve pas sous le pied d'un cheval. Il les avait gagnés lui-même; c'est-à-dire qu'il avait fait travailler les autres à les lui acquérir. Mettez-vous à sa place!	2,401,924 00	901,283 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banques.

MONNAIE.—Souverains Victoria, $4 82 à 4 90; 20-marcs, $4 86 à 4 78, 20-francs, $3 90 à 3 80; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 25-pesetas espagnols, $4 70 à 4 80; 20-pesos, mexicains, $19 40 à 19 60; or mexicain au poids, 90 à 90c; dollars, mexicains, 72 à 80; sols péruviens, 72 à 74; pesos chiliens, 72 à 74; argent monté sans cotis, 90c par oz; 5-francs, $3 85 à 3 95; argent anglais, par £, $4 86 à 4 90; billets de la Banque d'Angleterre, $4 82 à 4 90; billets de la Banque de France, 19 à 19 1/2; reichsmarck, billets, 23 à 24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans.—L'argent continue en bonne demande et offre.

Papier exceptionnel.....	8
do A1.....	8
Prêts sur garanties collatérales.....	7 à 8
Time A1.....	8
Papier hypothécaire.....	9

New York.—Taux de l'argent à 4½ et 5 net pour cent.

Londres.—Taux de la Banque d'Angleterre 3 0[0; escompte 94½ à 94¾; U. S. 4½ 126½.

Paris.—Rentes 94.60.

Argent en lingots (par oz fin). Londres 47½d; New York $1.03, Nouvelle-Orléans 1 03¼.

CHANGE.

REICHMARKS—93¾		
LE STERLING est faible		
Comptant (60 jours).....	477	@477½
Traites de banques (60 jours).....	481	
Les FRANCS sont faibles		
Traites de banques (60 jours).....	5.27½	
Traites de banques (60 jours).....	5.22½	

LE CHANGE A VUE SUR NEW YORK est faible.

Traites de commerce 1[50 d'escompte.
Traites de banques par 1[50 d'escompte.
Les banques tirent des chèques pair de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

60 actions Southern Nat. Bank.....	110
$24,000 Louisiana 4s.....	94
Entre les appels de 11 A. M. et de 1 P. M.	
$1,000 Louisiana 4s.....	94

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes de N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur par part	Offre	Demande
American National.....	100	....	de
Bank of Commerce.....	10	15	16
Citizens' A. Banking Co.....	100	167	175
Citizens.....	100	87	95
Germania National.....	100	....	....
Germania Banking Co.....	100	....	....
Hibernia National.....	100	....	....
Louisiana National.....	100	....	....
Merchants'.....	100	160	....
Metropolitan.....	100	134	139
Mutual National.....	100	105	....
N. O. National.....	100	105	110
Peoples'.....	100	152½	....
State National.....	100	....	....
Union National.....	100	146	150
Traders'.....	100	94½	95½
Southern National.....	100	109½	113
Whitney National.....	100	....	....
Compagnies d'assurances.			
Crescent Ins.....	50	101½	....
Firemen's.....	50	120½	....
Louisiana Ins. Co.....	100	120	....
Hibernia Ins.....	100	41	46
Home Ins.....	100	103	....
Lafayette.....	50	75	82
Merchants' Mutual.....	100	52	65
Mechanics and Traders.....	100	125	....
New Orleans Ins. Ass.....	50	34½	42
New Orleans Ins. Co.....	100	94	102
Sun Mutual Ins.....	100	....	....
Southern Ins. Co.....	100	112½	120
Louisiana Ins. Co.....	100	140	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton.....	100	115	120
Crescent City.....	100	97½	100½
Carondelet Walnut St.....	50	....	....
New Orleans City.....	100	119½	121
Orleans.....	50	67½	....
St-Charles Street.....	50	....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse.....	50	61½	65
Imp. Bonded Warehouse.....	100	....	....
Louisiana Electric Light Co.....	100	94	100
Consolidated Ice Co.....	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co.....	50	4	4½
Louisiana Sugar Co.....	100	....	....
N. O. Gas Light Co.....	100	106½	109
N. O. Waterworks Co.....	100	90½	91
Pickwick Club Building.....	100	112½	114½
N. O. Cold Storage Co.....	100	....	....
French Opera Association.....	100	....	....
Louisiana Jockey Club.....	100	....	....
Louisiana Electric Light Co.....	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co.....	100	....	....
Louisiana Fertilizer Co.....	10	12	20
Graham P. S. Co.....	10	....	....
Kossuth Gravel.....	100	....	....
Jackson Pipe.....	100	....	....
Vacuum Tanners.....	....	....	....
Comb. I. S. and.....	....	....	....
L. C. & E. Ass.....	....	....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4s.....	93½	94½	....
Louisiana 5s.....	....	....	....
Bons de ville.			
Carrollton.....	....	154½	154½
Premium drawn number.....	190	....	....
Delinquent Premiums.....	....	....	....
Consolidated 6s.....	....	....	....
Consolidated 6s Crescenas.....	....	....	....
Extended 6s Canal.....	108½	....	....
Extended 6s Canal Crescenas.....	107½	108½	....
Extended 6s.....	100½	....	....
Extended 6s R. R.....	....	....	....
Extended 6s Waterworks.....	....	....	....
Extended 6s Park.....	....	....	....
City 6 per cent certificates.....	102½	....	....
City 6 funded coupons.....	102½	....	....
City 5s.....	102	102½	....
City 6s.....	109½	110½	....
City 7s.....	109½	111	....
Bons divers.			
United States 4s.....	122½	....	....
Gaulard Club St. R. R. mort.....	....	....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup.....	....	....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt.....	....	....	....
Orleans Railroad.....	94½	....	....
Produce Exchange Stock.....	....	....	....
Mech. Dealers and Lumb. Ex.....	....	....	....
Sugar Exchange.....	170	200	....
Morgan's L. and T. R. R. 7s.....	127	131	....
Morgan's L. and T. R. R. 1s.....	....	....	....
Sugar Exchange Association bonds.	109	110½	....
New Orleans Gas bonds.....	....	....	....
Tex & Pacific RR 1st gold mort.....	....	....	....
Tex & Pacific RR 2d gold mort.....	....	....	....
St Charles Hotel Co mort.....	....	....	....
Crescent City RR 1st mort.....	....	....	....
Crescent City RR new.....	100	107	....
N. O. City Railroad Co mort.....	126	129	....
Carrollton RR Co mort.....	110½	113	....
Carrollton RR Co mort.....	....	....	....
St Charles St Railroad Co mort.....	127	....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort.....	119	130	....
Louisiana Ice Man. Co 1st mort.....	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort.....	75	....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort.....	....	....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort.....	....	....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort.....	....	....	....
Elyton Land Company bonds.....	90	98½	....
Carrollton R. R. Press mort.....	....	....	....
Cotton Exchange 1st mort.....	106½	107½	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary 1-84.....	50	....	....
State Warrants, ordinary 1-86.....	35	....	....
State Warrants, ordinary 1-87.....	35	45	....
State Warrants, ordinary 1-87.....	....	....	....
State Warrants ordinary 1888.....	54½	68	....
Police certificates.....	35	....	....
School certificates.....	20	39	....
City certificates 1-84